



Sous la direction de Thierry Lambert

La fin des paradis fiscaux ?

ISBN : 978-2-7076-1751-4

236 pages – prix : 44 €

ACTES DU COLLOQUE organisé le 3 décembre 2010 par l'Institut international des sciences fiscales, le Centre d'études et de recherches administratives et politiques de Paris 13 et le Laboratoire d'études juridiques et politiques de l'université de Cergy-Pontoise.

Dans le contexte de la crise économique mondiale, c'est sous la contrainte politique des pays du G20 et sous les yeux de l'opinion publique internationale qu'un certain nombre de pays a accepté le principe de la transparence et de l'échange de renseignements à des fins fiscales. Dans cette perspective des États et territoires ont été conduits à signer des conventions fiscales internationales, ou des avenants, visant à renforcer l'échange d'informations.

Toutefois tous les États, même ceux qui se veulent les plus vertueux, souhaitent attirer les capitaux du monde entier et retenir ceux qui s'y trouvent. Pour ce faire ils mettent en place des dispositifs sophistiqués qui ne sont pas toujours compatibles avec le souci de transparence. Les pays émergents, mais aussi l'Algérie, l'Allemagne et la Suisse pour ne citer qu'eux, sont confrontés à cette problématique et ont donné des réponses différentes.

Le forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (OCDE) publie régulièrement les examens par les pairs des cadres législatifs et réglementaires des différentes juridictions. L'une des questions qui se pose est de savoir si l'OCDE, ou une autre organisation internationale, peut aller au-delà d'une politique de transparence et d'échanges d'informations à des fins fiscales.

Le secret bancaire s'est lézardé. Mais il est illusoire de penser que le seul critère de la transparence permet d'en terminer avec les paradis fiscaux. Les États, les investisseurs, les opérateurs économiques s'adaptent et s'adapteront aux nouvelles contraintes. Peut-être est-il temps de poser d'autres critères que le seul échange de renseignements, pour définir et lister les paradis fiscaux, qualifiés pour l'occasion de juridictions non coopératives.

Les travaux scientifiques présentés au cours des nombreux colloques qui se tiennent en France et à l'étranger deviennent souvent des références incontournables pour les universitaires, chercheurs et praticiens. La collection Grands Colloques a pour intention d'offrir à tous ceux qui s'intéressent aux matières juridique et économique les actes des colloques les plus importants.

Sommaire

Introduction *Propos d'ouverture*

PREMIERE PARTIE : LES CRITERES DEFINISSANT LES JURIDICTIONS NON COOPERATIVES

Vers la fin du secret bancaire à des fins fiscales ?
OCDE : du pluriel au singulier
Un regard juridique et financier sur les paradis fiscaux
Essai de typologie des pratiques fiscales dommageables

DEUXIEME PARTIE : LE DEVENIR DES TECHNIQUES UTILISEES

Les zones franches et d'exceptions
La domiciliation fiscale en question
L'attractivité fiscale d'un pays émergent : le Brésil
L'attractivité fiscale

TROISIEME PARTIE : DE LA PERTINENCE DU NOUVEAU DISPOSITIF DE LUTTE

La réaction allemande face aux mesures prises par l'OCDE en matière de conventions fiscales
La coopération fiscale au regard de la protection des droits du contribuable
Les prix de transfert, une exigence de transparence
Les accords entre l'Union européenne et la Suisse pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale

QUATRIEME PARTIE : DE NOUVEAUX HORIZONS

Les accords d'association des pays du Maghreb et de l'Union européenne à l'épreuve de la lutte contre les paradis fiscaux : le cas de l'Algérie
Les clauses anti-abus : régulation ou pragmatisme ?
Comment poursuivre la lutte contre les paradis fiscaux ?

CONCLUSION « PROVISoire »

La fin des paradis fiscaux : l'illusion du pragmatisme

Bon de commande - Disponible chez votre libraire habituel ou à la librairie L.G.D.J.

La fin des paradis fiscaux ?

Sous la direction de Thierry Lambert

ISBN : 978-2-7076-1751-4 – prix : 44 €

Je commande Exemple(s) de l'ouvrage :

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

e-mail.....

ci-joint mon règlement d'un montant de.....

Paiement par chèque carte bancaire

Carte N° _____

Date d'expiration _____ cryptogramme visuel (3 derniers chiffres au verso) ___

Date et signature

Montchrestien

lextenso éditions

Lextenso Editions : 33, rue du Mail – 75081 Paris cedex 02 – www.lextenso-editions.fr

tel. : 01 56 54 16 00 – fax : 01 56 54 16 47 – Librairie en ligne : www.lgdj.fr